

# MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER LES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS ET DE PIED SELON LA R457 ET LA R408

DURÉE : 4 JOURS  
(28 HEURES)

Théorie : 1,5 jour  
Pratique : 2,5 jours



## Objectifs de la formation :

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages suivants :

Montage avec console, porte à faux, poutre de franchissement et levage par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

## CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

### FORMATION THEORIQUE

#### LES ENJEUX DE LA PREVENTION

Les textes réglementaires et les documents de référence (Décret du 01.09.2004, Arrêté du 21.12.2004, Recommandation R408 et R457 de la CNAM-DRP)

Les enjeux de la prévention

Les accidents du travail et les statistiques liés aux travaux en hauteur et aux échafaudages

#### LES ROLES ET RESPONSABILITES DES DIFFERENTS ACTEURS

Constructeur / employeur

Conformité du matériel, notice d'instruction

Employeur, concepteur, monteur, vérificateur, utilisateur, opérateur (droit de retrait)

Les autres acteurs de la prévention

#### LA PREVENTION DES RISQUES

Signaler les situations dangereuses

Prévenir les risques

Communiquer-rendre compte

#### LES DIFFERENTS TYPES D'ECHAFAUDAGES ET LEUR DOMAINE D'UTILISATION

Les échafaudages à cadre et multidirectionnels

Les échafaudages en tour roulante

### L'EXPLOITATION DE LA NOTICE DU FABRICANT

Comprendre une notice du fabricant

Exploiter une notice du fabricant

### VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES

L'arrêté du 21 décembre 2004

### FORMATION PRATIQUE

#### LA PREPARATION DU MONTAGE

Aménager l'aire de travail et de stockage

Réceptionner et vérifier l'état du matériel

Sélectionner l'outillage et choisir les

équipements assurant la protection du monteur

Prévention des risques liés aux manutentions

#### LE MONTAGE ET LE DEMONTAGE EN SECURITE D'UN ECHAFAUDAGE ROULANT ET D'UN ECHAFAUDAGE DE PIED

Implanter l'échafaudage

Montage et démontage en sécurité de deux

échafaudages roulants et deux échafaudages de pied

#### EXAMEN D'ADEQUATION, DE MONTAGE ET D'INSTALLATION

### VERIFICATION JOURNALIERE

Examen de l'état de conservation en utilisant une fiche de vérification.

### REDIGER UN COMPTE-RENDU DE VERIFICATION / PV DE RECEPTION

Renseigner le compte-rendu / PV

Rédiger des observations

### UTILISER UN ECHAFAUDAGE ROULANT ET UN ECHAFAUDAGE DE PIED EN SECURITE

Choisir et utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur

Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage

Tenir compte de la coactivité sur les chantiers

Maintenir l'échafaudage en sécurité

### EVALUATION

Les évaluations sont effectuées en continue pendant toute la durée de la formation. Questionnements oraux, questionnaires à choix multiples, observation pendant la partie pratique avec grille d'évaluation pratique et utilisation de l'outil TUTOPREV BTP.

Rédaction d'un compte-rendu et consignation des observations de non-conformité

### Objectifs Pédagogiques :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter et démonter un échafaudage roulant et de pied conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage roulant et un échafaudage de pied en sécurité.

**Animation** par des formateurs agréés SFECE (Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement).

**Pédagogie** : en salle, exposés, travail de groupe, cas concrets (durée : 1,5 jour).

Applications pratiques sur chantier école (matériel composé de deux échafaudages roulants certifiés NF avec un pour une hauteur de 4m plancher et l'autre pour une hauteur de 8m plancher). Montage avec deux échafaudages de pied (durée : 2,5 jours)

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

**Validation** : attestation de compétences formation validant les acquis après avoir satisfait aux exigences évaluatives.

### PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne maîtrisant la langue française étant amenée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21/12/2004 au sens de la R457), utiliser et démonter un échafaudage roulant et un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice du fabricant. Pour réaliser les travaux de leur propre activité et utiliser cet échafaudage de pied. Justifier d'une expérience de 6 mois dans le domaine des échafaudages, d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charge, et être formé à l'utilisation des E.P.I. contre les chutes de hauteur. Effectif : 3 personnes minimum - 8 personnes maximum.



Positiv' Formation – Siège social : Z.A. de l'Hermitière – 9 rue de l'Epine – 35230 ORGERES

Tel : 02 99 42 57 46 – Fax : 02 99 42 52 96 – Site internet : [www.positivformation.fr](http://www.positivformation.fr) – e-mail : [sarl.positivformation@gmail.com](mailto:sarl.positivformation@gmail.com)

SAS au capital de 50 000 euros – N° SIREN : 488251281 – Code NAF : 8559A